

Pèlerinage des familles, Muanda, 16/17-03-2013

5^{ème} Dimanche de Carême Année C

Is 43, 16 -21 ; Ph 3, 8-14 ; Jn 8, 1-11

Homélie

Chers frères et sœurs

1. « Je crois ! Viens en aide à mon peu de foi ! » (Mc 9, 24). Telle est la prière que nous faisons monter sans cesse vers le Seigneur tout au long de cette Année de la foi. Oui, nous nous sommes fixé comme objectif de « bien comprendre notre foi, de bien célébrer notre foi et de bien vivre notre foi ». Comme les Apôtres, nous ne cessons de dire au Seigneur : « Augmente en nous la foi » Lc 17, 5).
2. Nous sommes réunis ici en cette messe dominicale et en cette église paroissiale Sainte Trinité de Muanda Cité pour rendre grâce au Seigneur pour tous les bienfaits accomplis dans notre vie, surtout au sein de nos familles. Oui, cette fin de semaine est consacrée au pèlerinage des familles dans le contexte de l'Année de la foi. C'est une démarche d'identification chrétienne individuelle et collective de la vocation propre aux familles, un processus de conversion, de prière et de fraternisation, surtout en ce temps de carême, temps prière, de jeûne, d'abstinence, de partage et de solidarité ; temps de marche avec le Christ vers la mort et la résurrection ; temps privilégié pour approfondir notre foi. Aujourd'hui, notre joie est d'autant plus profonde que nous aimerions la partager avec nos frères et sœurs qui célèbrent leurs jubilés matrimoniaux et avec nos frères et sœurs qui vont s'unir au sacrement de mariage. Cette heure est pour eux d'une particulière importance. Entourons-les de notre affectueuse amitié et fraternité et de notre prière fraternelle. Tous ces événements vécus en contexte de l'Année de la foi nous donnent l'occasion et l'opportunité de comprendre ce que le Seigneur veut pour nous. Comme sa parole nous gouverne et nous indique la voie à suivre pour mieux nous orienter, disposons notre cœur à l'écouter.
3. Qu'il s'agisse de la première lecture, **tirée du livre du prophète Isaïe**, ou de la seconde lecture, **tirée de l'Épître de Saint Paul aux Philippiens** et de **l'Évangile selon Saint Jean**, la Parole de Dieu de ce dimanche nous inculque une valeur fondamentale de notre vie chrétienne : le Pardon. A la femme surprise en flagrant délit d'adultère et prête à être lapidée Jésus dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus » (Jn 8, 11). Cette femme a la vie sauve grâce à l'intervention de Jésus. En effet, lorsque les scribes et les pharisiens amènent

cette femme auprès de Jésus, c'est avec colère, agitation et prêts à la lapider. S'ils posent la question à Jésus, c'est pour lui tendre un piège. La réponse de Jésus se fait d'abord silence. On le voit calmement occupé à tracer des traits sur le sol. Baissé vers la terre, courbé sur le sable, il attend que se calme la meute. Il dédramatise la situation. Lorsqu'enfin le tumulte s'apaise, il se redresse en invitant ces gens à faire ce qu'ils croient devoir faire. Puis, de nouveau, Jésus se tait et continue à tracer sur le sol. Plutôt que de lancer l'un après l'autre la pierre, lentement, ces hommes s'en vont, « à commencer par les plus âgés ». Tous partent, sauf la femme qui est toujours là. Doucement, Jésus lui parle : « Femme, où sont-ils ? Alors, personne ne t'a condamnée ? ». La femme lui répond avec confiance : « Pas un, Seigneur ». Et Jésus d'enchaîner : « Moi non plus, je ne te condamne pas... ». « Va, désormais ne pêche plus ».

4. En réfléchissant sur cet épisode, nous découvrons le sens du pardon de Dieu. Jésus ne se précipite pas pour réagir devant les scribes ni devant cette femme ; il les écoute patiemment et prend le temps de bien comprendre ce qui se passe ; son attention est vive. Jésus ne connaît pas cette femme qu'on lui amène ; c'est la première fois qu'il la rencontre ; mais son attitude envers elle est pleine d'affection, de respect et de compassion ; il s'en préoccupe ; c'est une malade qu'il faut soigner. Jésus ne déculpabilise pas cette femme ; il reconnaît qu'elle a péché ; elle doit réparer son mal, ce n'est que justice. En demandant aux scribes et aux pharisiens « que celui d'entre vous qui est sans péché soit le premier à jeter la pierre sur cette femme », Jésus met chacun devant ses responsabilités, devant sa conscience ; chacun est obligé de s'examiner et de reconnaître sa propre situation. Aussi se sont-ils retirés tous, car chacun savait qu'il était aussi pécheur ; les plus âgés se sont retirés les premiers car ils ont vite compris l'interpellation du Christ. Par ailleurs, ce ne sont pas seulement les scribes et les pharisiens que Jésus interpelle et qu'il invite à se convertir. En disant à la femme : « ...et désormais ne pêche plus », Jésus l'invite aussi au changement, à la conversion. Les paroles affectueuses de Jésus à l'endroit de cette femme la libère et suscite en elle un souffle d'espérance. Alors que cette femme était au bord de la mort, Jésus lui dit : « va, moi non plus, je ne te condamne pas ». Paroles de libération, paroles d'apaisement. Cette femme, qui ne connaissait nullement Jésus, s'adresse à lui en termes respectueux et pleins de reconnaissance : « Seigneur ». Alors que tous se sont retirés, elle, qui aurait pu profiter pour s'enfuir, reste là ; elle se sent en sécurité aux côtes de Jésus. Désormais, entre cette femme délinquante et Jésus s'établissent des relations nouvelles fondées sur l'amour.
5. Il apparaît clairement que pour le chrétien le pardon suppose attention, affection, justice et vérité ; le pardon n'est pas un produit à moindre frais ou à bon marché ; il invite à l'engagement, un engagement qui conduit à la libération et suscite l'espérance. En définitive, le pardon est don de Dieu : c'est de Dieu que nous

tenons notre capacité de pardonner et notre disposition au pardon. Dieu est le modèle du pardon. Notre pardon trouve sa source dans l'amour de Dieu qui nous accueille malgré nos péchés. Comme le déclare le psalmiste, Dieu pardonne toutes nos offenses ; il nous guérit de toute maladie ; il rachète à la fosse notre vie ; il nous couronne d'amour et de tendresse ; il ne nous traite pas selon nos fautes, ne nous rend pas selon nos offenses (cf. Ps 103, 8-13). Le prophète Isaïe dans la première lecture que nous venons d'entendre lire considère le pardon de Dieu comme une nouvelle création : « Voici que je fais un monde nouveau ». Oui, le pardon ouvre un monde nouveau. Saint Paul, l'apôtre des Nations, en a fait l'expérience. Grand persécuteur des chrétiens, pardonné par le Christ, Saint Paul est devenu tout autre ; sa vie a complètement changé. Il peut ainsi dire « Avec le Christ, je suis un crucifié, je vis, mais ce n'est plus moi, c'est Christ qui vit en moi » (Ga 2, 19-20). C'est dans ce sens également que nous pouvons comprendre les paroles fortes de la lettre aux Philippiens que nous venons d'entendre lire dans la seconde lecture : « désormais, dit Saint Paul, je considère tout comme désavantageux à cause de la supériorité de la connaissance du Christ Jésus mon Seigneur. A cause de lui j'ai accepté de tout perdre, je considère tout comme déchets, afin de gagner le Christ... Non que je sois déjà au but, ni déjà devenu parfait ; mais je poursuis ma course pour tâcher de saisir, ayant été saisi moi-même par le Christ Jésus. Non, frères, je ne me flatte point d'avoir déjà saisi ; je dis seulement ceci : oubliant le chemin parcouru, je vais droit de l'avant, tendu de tout mon être, et je cours vers le but, en vue du prix que Dieu nous appelle à recevoir là-haut, dans le Christ Jésus » (Ph 3,

6. Plein d'amour et de pardon, notre Dieu nous invite à être nous-mêmes miséricordieux, comme lui, notre Père, est miséricordieux ; il nous demande de ne pas juger (cf. Lc 6, 36-37), d'aimer nos ennemis, et de prier pour nos persécuteurs (cf. Mt 5, 44) ; il nous invite au pardon mutuel comme condition pour accéder à son pardon : « Pardonne-nous nos torts envers toi, comme nous-mêmes nous avons pardonné à ceux qui avaient des torts envers nous » (Mt 6, 12). Devant un frère ou une sœur qui a commis une faute ou qui nous a lésés, notre première réaction devrait être la compassion, la pitié ; nous devrions être comme un médecin devant un malade avec la préoccupation de le soigner. Le pardon crée une nouvelle relation entre le pardonné et celui qui lui pardonne, une relation d'amour. On est conscient d'avoir été lésé, mais au nom du Seigneur on tend la main, on pardonne.
7. Comme nous l'avons annoncé au début de cette homélie, nous sommes en pèlerinage des familles, une démarche d'identification chrétienne individuelle et collective de la vocation propre aux familles, un processus de conversion, de prière et de fraternisation des familles. Au sein de nos familles se tisse un ensemble de relations interpersonnelles -rapports entre conjoints, paternité-

maternité, filiation, fraternité - à travers lesquelles chaque personne est introduite dans la «famille humaine» et dans la «famille de Dieu» qu'est l'Eglise. Le mariage et la famille chrétienne construisent l'Eglise. C'est pourquoi la famille reçoit la mission de garder, de révéler et de communiquer l'amour, reflet vivant et participation réelle de l'amour de Dieu pour l'humanité et de l'amour du Christ Seigneur pour l'Eglise son Epouse. La famille est la cellule première et vitale de la société. La vie familiale est un lieu d'expérience de communion et de participation. Les époux et les parents chrétiens, en vertu du sacrement de mariage, «ont ainsi, en leur état de vie et dans leur ordre, un don qui leur est propre au sein du peuple de Dieu. La famille chrétienne, communauté qui croit et qui évangélise, elle est Eglise domestique, première cellule de l'Eglise ».

8. Le pardon, message essentiel de la Parole de Dieu de ce dimanche, est très capital pour la vie des familles. Dans le mariage, le mari fait corps avec sa femme. Il doit donc l'aimer comme lui-même, et cela à l'exemple du Christ, Fils de Dieu incarné, qui s'est uni à l'humanité, à l'Eglise comme un époux attaché à son épouse. Le Christ fait corps avec l'Eglise : il s'est livré pour elle ; elle est son corps. Jésus mourant sur la croix dira : « Père, pardonne-leur : ils ne savent ce qu'ils font. » Par le sacrement de mariage donc, deux êtres s'engagent dans cette vocation merveilleuse d'être ensemble un lieu où exprimer, où signifier quelque chose de cet amour du Christ. Un tel amour implique **une fidélité jusqu'à la mort**. Qui parle de fidélité parle aussitôt de **pardon**. Pardonner, c'est donner par-dessus ce qui est arrivé, même si cela est pénible ou offensant, c'est ouvrir un avenir nouveau à l'autre. Le contrat du mariage est comme une corde qui relie l'homme à la femme. Il y a des moments où cette corde se coupe ; il faut avoir le courage de la renouer ; savoir demander des conseils. Aimer n'est pas facile, car on ne peut se donner sans perdre quelque chose de cher. C'est ce que nous chrétiens disons en affirmant qu'il faut suivre le Christ jusqu'à la croix, c'est-à-dire jusqu'à l'offrande de soi pour les autres. Aimer consiste à livrer sa vie pour que l'autre vive.
9. A vous bien chers frères et sœurs mariés, si Dieu vous accorde le don des enfants, occupez-vous d'eux en chrétiens. Soyez pour eux des témoins de vie de foi, d'espérance et d'amour. Il vous revient de leur montrer le chemin de l'Eglise par votre fréquentation personnelle. Votre amour, votre sens de pardon, votre sens d'accueil, d'aide, d'hospitalité, de réconciliation, de justice et de travail assidu seront pour eux des exemples qui leur permettront de grandir dans un environnement chrétien et humainement sain. L'enfant a droit à bien se nourrir, se vêtir, étudier, être soigné, prier, être en relation avec les autres.
10. A tous ceux qui sont déjà unis dans le Seigneur, par le sacrement de mariage, nous rappelons que votre foyer ou vos différents foyers sont des Eglises domestiques, et

donc des lieux d'émergence et de culture des valeurs et des vertus chrétiennes. Il vous appartient de jouer efficacement votre rôle d'apôtres et de ministres au sein de votre Eglise, et cela, en vous inscrivant dans la logique évangélique du Christ uni à l'Eglise, son épouse, et par conséquent, en exerçant une véritable pastorale dans votre foyer, puis dans la société. Car c'est le couple ou mieux le foyer qui engendre la société de demain. Je saisis cette occasion pour exprimer notre reconnaissance aux frères et sœurs de la Famille chrétienne, mais aussi à tous les membres des Mouvements d'Action Catholique engagés dans l'éveil des couples à l'esprit chrétien et dans leur accompagnement sur le chemin de la foi et de la citoyenneté.

11. Ces célébrations matrimoniales et jubilaires donnent l'occasion à tous les parents et à tous ceux qui se sont mariés il y a quelques jours ou quelques années de se laisser interpeller par le message de ce jour, de sorte que notre Eglise de demain puisse rayonner de l'épanouissement spirituelle et morale de l'ensemble de petites Eglises domestiques que vous formez. Que ceux qui vivent déjà en couples mais cherchent ou hésitent encore à se marier dans le Seigneur se laissent guider par l'Esprit du Seigneur. C'est aussi une invitation pour les jeunes qui rêvent de se marier de se bien préparer, de ne pas se presser ; la vie de mariage suppose une maturité spirituelle et physique.

**Chers frères et sœurs,
Bien-aimés du Seigneur,**

12. En cette année, comme les Apôtres, disons sans cesse au Seigneur : « Augmente en nous la foi » (Lc 17,5) et comme cet homme désireux de voir guérir son fils, supplions : « Je crois ! Viens en aide à mon peu de foi ! » (Mc 9, 24). Amen.
13. « A vous tous grâce et paix de par Dieu, notre Père, et le Seigneur Jésus Christ! » (1Co 1,3). Amen.

MBUKA Cyprien, cism
Évêque de Boma